



Déclaration liminaire de la CGT Educ'action

Concernant le CAEN

Vous le savez, nous demandons, par les biais habituels, que notre représentation confédérale soit renouvelée, et cela depuis deux ans. Il nous a été répondu plusieurs fois que la Région et le Rectorat attendaient de savoir ce que deviendrait le CAEN avant de faire de nouvelles désignations.

Alors nous posons la question : quel est l'avenir de cette instance, a fortiori dans la perspective de la fusion des académies de Toulouse et de Montpellier ?

Concernant les lycées des métiers

La CGT est opposée au label « lycée des métiers » et donc s'oppose aux deux labels proposés au renouvellement. Nos représentant.es aux Conseils d'Administration des lycées Jules Raimu et Jean Mermoz se sont opposés à ces labels.

Le ministre de l'Éducation explique vouloir développer des Campus des Métiers et des Qualifications pour regrouper dans un même lieu ou dans un réseau, rassemblant l'ensemble des acteurs de la formation pro et du monde économique autour d'un même champ professionnel...

Au-delà des éléments de langage qui serviront à promouvoir la réforme, les Campus des Métiers seront l'outil qui parachèvera la politique de déréglementation. Pour s'en convaincre il suffit d'observer certains critères d'obtention du label, comme l'impératif de la mixité des parcours et des publics ou la généralisation de la notion de compétences.

La délivrance de certificats attestant de blocs de compétence qui aboutira à la destruction des diplômes et la fin de la reconnaissance des qualifications tant souhaitées par le patronat.

La mixité des parcours servira avant tout au renforcement de l'apprentissage dont le gouvernement et les collectivités peinent à atteindre les objectifs annoncés. Le développement des passerelles entre lycées professionnels et centres de formation d'apprenti.e-s transformeront les lycées professionnels en antichambre de l'apprentissage et accentueront la mise en concurrence entre les lycées professionnels et les CFA.

La mixité des publics sera encouragée ce qui dégradera encore davantage les conditions de travail des personnels et remettra en cause le statut des enseignants, avec une annualisation des services qui deviendra inévitable.

En faisant des campus des métiers, la vitrine de la voie pro, il y aura d'un côté les lycées professionnels adossés aux pôles de compétitivité régionaux, bénéficiant de la publicité et des financements leur garantissant reconnaissance et rayonnement, présenté comme la voie de l'excellence, de l'autre les lycées professionnels des zones rurales ou des quartiers populaires. En mettant à mal l'égalité de traitement des voies, des filières et des disciplines, le gouvernement, non seulement tourne résolument le dos à la lutte contre le déterminisme social, mais se donne aussi les moyens de mettre en œuvre la suppression de milliers de postes d'enseignants notamment dans les filières tertiaires.

La plupart des mesures annoncées vont dans le sens de l'individualisation et de la sélection et sonnent le glas du besoin d'élévation du niveau de qualification et de toute vocation émancipatrice de la formation professionnelle sous statut scolaire. La déspecialisation et la déconsidération des enseignements généraux, largement réduits à une conception utilitariste, conduisent à des formations au rabais conçues pour répondre aux demandes d'employabilité immédiate et locale du patronat.

Pour la CGT, la vocation de l'enseignement pro est de permettre tout à la fois l'insertion professionnelle et la poursuite d'études dans le but d'accéder à un emploi stable et bien rémunéré. Cela passe par la validation de diplômes reconnus nationalement, obtenus par un cursus qualitativement et quantitativement en mesure de les garantir.